



FORMATION BPJEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Spécialité : animateur périscolaire - niveau IV (Bac)

Mention : Loisirs Tous Publics

◆ LE BPJEPS EN QUELQUES MOTS

Le BPJEPS, délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, est un brevet professionnel d'animation de niveau IV.

L'intervention de l'animation professionnel s'inscrit dans une logique globale d'éducation populaire. Il conçoit et conduit des projets et des actions d'animation dans le champ socio-éducatif, socio-sportif et socioculturel.

◆ OBJECTIF DE FORMATION

- ▶ **Participer** au fonctionnement d'une structure d'accueil et d'animation dans une logique globale d'éducation populaire dont il est l'acteur.
- ▶ **Concevoir** des projets en prenant en compte le territoire, les partenaires et les ressources.
- ▶ **Acquérir** des techniques, des démarches pédagogiques propres à l'éducation environnementale vers un développement durable.
- ▶ **Conduire** auprès des différents publics, des actions s'appuyant sur des démarches, techniques en éducation à l'environnement.

◆ NOUS CONTACTER

Fédération Régionale des Maisons
des Jeunes et de la Culture

Adresse :
28, Rue du Cloître
02000 LAON

Contact :
Tél : 03 23 26 34 50
Mail : contact@frmjc-picardie.com

www.formapro-frmjcpicardie.com



◆ CONTENU DE LA FORMATION

UC 1	ENCADRER TOUT PUBLICS DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE
OI 1-1	Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
OI 1-2	Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
OI 1-3	Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC 2	METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE
OI 2-1	Concevoir un projet d'animation
OI 2-2	Conduire un projet d'animation
OI 2-3	Evaluer un projet d'animation

UC 3	CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION DANS LE CHAMP DU «LOISIRS TOUS PUBLICS» ET DE DIRECTION D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM)
OI 3-1	Organiser et évaluer les activités
OI 3-2	Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
OI 3-3	Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs

UC 4	MOBILISER LES DÉMARCHES D'ÉDUCATION POPULAIRE POUR METTRE EN OEUVRE DES ACTIVITÉS D'ANIMATION DANS LE CHAMPS DU «LOISIRS TOUS PUBLICS»
OI 4-1	Situer son activité d'animation dans un territoire
OI 4-2	Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention LTP en référence au projet de la structure
OI 4-3	Conduire des activités d'animation

— INSCRIPTION ET SÉLECTION —

◆ CONDITIONS D'ACCÈS

- ▶ Être **majeur**
- ▶ Être **titulaire d'un diplôme de niveau V** (type BEP, BASE, BAPAAT, CAP, niveau bac, etc.)
- ▶ Justifier d'une **expérience professionnelle et/ou bénévole de 12 mois** dans l'animation socioculturelle

◆ SÉLECTION

1. Remettre un **dossier de candidature complet**
2. **Satisfaire aux épreuves de sélections** : écrit (2h) + entretien de motivation (30 min)

◆ NOUS CONTACTER

Fédération Régionale des Maisons
des Jeunes et de la Culture

Adresse :
28, Rue du Cloître
02000 LAON

Contact :
Tél : 03 23 26 34 50
Mail : contact@frmjc-picardie.com